

## Offre d'emploi

# « CHARGÉ(E) DE MISSION TECHNIQUE FERROVIAIRE SPÉCIALITÉ TRANSPORTS GUIDÉS MÉTRO/RER (H/F) »

Direction du transport ferroviaire

### Descriptif de l'offre

- Poste à pourvoir dès que possible.
- Lieu de travail : Paris (tour Montparnasse).
- Type de contrat : poste ouvert aux contractuels (contrat de droit public de 3 ans pouvant évoluer vers un CDI) et aux fonctionnaires de catégorie A (contrat de détachement de même durée).

### L'Autorité de régulation des transports

L'Autorité de régulation des transports (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2019) a pour mission d'assurer la régulation économique des secteurs aéroportuaire, autoroutier concédé, du transport ferroviaire et du transport de voyageurs par autocar.

Créée en 2009 sur un périmètre limité au seul secteur ferroviaire, l'Autorité s'impose aujourd'hui comme un régulateur de transport multimodal aux compétences fortement renforcées par la réforme ferroviaire en 2014 suivie par la loi dite « Macron » en 2015, puis par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire en 2018. Ses prérogatives se sont récemment étendues aux redevances aéroportuaires. Enfin, de nouvelles missions devraient être confiées à l'Autorité fin 2019 dans le cadre de la « LOM » (loi d'orientation des mobilités) actuellement au Parlement, en matière d'ouverture des données de mobilité, de billettique et de régulation des activités de gestionnaire d'infrastructure et des activités de sûreté exercées par la RATP en Ile-de-France.

Autorité publique indépendante (API), elle est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses décisions sont adoptées par un collège de sept membres, dont le président, choisis pour leurs compétences en matière de transport, de droit, d'économie ou de concurrence.

Pour assurer la préparation et l'exécution de ses avis et décisions, l'Autorité dispose de services, placés sous l'autorité d'un secrétaire général, dont les effectifs s'élèvent désormais à plus de quatre-vingts agents, pour la quasi-totalité des cadres d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, ingénieurs, analystes financiers, auditeurs).

Dans le secteur du transport routier interurbain, l'Autorité a pour mission de concourir au bon fonctionnement du marché au bénéfice des usagers et des clients des services de transport routier et ferroviaire. S'agissant des gares et autres aménagements de transport routier, l'Autorité concourt à l'exercice d'une concurrence effective au bénéfice des usagers des services de transport.

## Missions

L'unité *expertise ferroviaire* a pour mission, au sein de la *direction du transport ferroviaire*, d'investiguer les sujets techniques liés à l'accès au réseau ferroviaire pour les nouveaux entrants, d'assister et de conseiller les autres unités et directions de l'Autorité, en veillant à leur apporter connaissances techniques et pratiques du secteur ferroviaire. Dans le cadre des nouvelles missions de l'Autorité sur la régulation des activités de gestionnaires d'infrastructure exercées par la RATP (métro historique, RER et projet du Grand Paris Express), l'Autorité recherche un chargé de mission technique, spécialisé dans les transports guidés urbains de type métro et RER.

Sous l'autorité du responsable de l'unité, vous serez chargé(e) :

- d'apporter aux différents services de l'Arafer une expertise technique et opérationnelle dans le domaine de l'exploitation des systèmes métro (avec conducteurs ou automatiques) et RER et de la maintenance associée (matériel roulant et infrastructure) ;
- d'apporter un regard critique sur les aspects techniques (notamment les systèmes d'exploitation, règles opérationnelles, coûts et méthode d'entretien du réseau), organisationnels et réglementaires sur ces systèmes, susceptibles de favoriser l'accès au réseau et de garantir une régulation efficace du gestionnaire d'infrastructure RATP ;
- d'assurer des contacts réguliers avec le secteur (opérateurs de transports potentiels, associations représentatives, autorité organisatrice) sur les problématiques opérationnelles en participant notamment aux groupes de travail et ateliers thématiques et en programmant des visites sur le terrain pour renforcer la connaissance collective des contraintes existantes ;
- d'assurer des missions de nature transverse et générales d'observation des conditions prévues d'accès au réseau RATP telles que le pilotage d'études, la participation aux travaux sur l'ouverture à la concurrence sur le Grand Paris Express, le suivi de la performance du gestionnaire d'infrastructure ou encore la veille technique en matière d'innovations et de sécurité ;
- d'assister, en tant que référent RATP, les rapporteurs dans le cadre des procédures de règlement de différends pouvant apparaître à l'occasion de l'exercice du droit d'accès au réseau entre les opérateurs de transport et le gestionnaire d'infrastructure ;
- de contribuer à la préparation des avis et décisions soumis au collège de l'Autorité sur les dispositions régissant le fonctionnement du secteur (notamment sur le document de référence du Grand Paris et la rémunération du gestionnaire d'infrastructure RATP) et les projets de textes réglementaires (et plus particulièrement de valider les parties liées à la réglementation technique).
- de participer plus largement aux travaux de l'unité sur le système ferroviaire national et européen, en tant que de besoin.

## Profil

- Diplôme supérieur et expérience professionnelle « *pratique* » dans le domaine des transports guidés urbains (métro/RER) : exploitation, maintenance, gestion de projets... ; une bonne connaissance des processus de conception des systèmes de transport guidé urbain, de production et d'exploitation et/ou de maintenance est requise ;
- Une connaissance de l'environnement réglementaire national serait appréciée (mais non exigée).

## Compétences

- Connaissances techniques dans le domaine des transports guidés urbains , par exemple dans les domaines suivants : gestion de projets, génie civil, voie, signalisation, systèmes d'exploitation / CBTC, PCC, maintenance... ;
- Très bonnes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Capacité d'organisation pour gérer en autonomie des dossiers complexes, en s'affranchissant éventuellement des solutions traditionnelles ;
- Excellent relationnel et goût pour le travail en équipe ; aptitude à dialoguer avec de nombreux acteurs (opérateurs de transport, gestionnaire d'infrastructure, autorité organisatrice des transports, services de l'Etat...);
- Bonnes qualités de communication et d'expression, à l'écrit comme à l'oral.
- Langue anglais appréciée (mais non exigée)

## Candidature

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et références éventuelles) sont à adresser par mail à : [recrutement@autorite-transport.fr](mailto:recrutement@autorite-transport.fr) (copie à [jean-baptiste.tailleux@autorite-transport.fr](mailto:jean-baptiste.tailleux@autorite-transport.fr))